

Envoyé en préfecture le 05/09/2025

Reçu en préfecture le 05/09/2025

Publié le 05/09/2025

ID : 062-216207365-20250902-DEC2025_123-AI

S²LOW

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS
COMMUNE DE SAILLY-SUR-LA-LYS

DÉCISION RELATIVE À LA SIGNATURE D'UN DEVIS DESTINÉ À
ASSURER L'ANIMATION POUR LES FESTIVITES DE NOEL 2025
A SAILLY-SUR-LA-LYS

Le Maire de SAILLY-SUR-LA-LYS,

Vu les articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°2020-12 du 28 mai 2020 attribuant une délégation de pouvoir au Maire à toutes les décisions en matière de marchés publics quel que soit leur montant ;

Considérant qu'il est nécessaire de faire appel à des prestataires dans le cadre des animations de noel du samedi 06 décembre 2025;

Vu les propositions tarifaires reçues de la SARL le secret de la fête ;

DECIDE

ARTICLE 1 est signé avec la SARL le secret de la fête (sise 18 bis rue de Verdun 62217 ACHICOURT) un devis pour assurer l'animation personnages déguisés, soit un montant de 1896 euros TTC ;

ARTICLE 2 la présente décision sera communiquée au conseil municipal lors de la prochaine séance. Elle sera reprise au registre des délibérations du conseil municipal et fera l'objet des mesures de publicité réglementaires et ampliation en sera transmise à la Sous-Préfecture de BETHUNE.

Fait à SAILLY-SUR-LA-LYS, le 02 septembre 2025

DEC 2025 - 123



Le Maire,
Claude THOREZ

DGS